

# Saleux infos

## Bulletin N° 07 – AOÛT 2019

### Opération de thermographie

L'opération de thermographie aérienne continue.

Afin d'offrir le même service sur tout le territoire, Amiens Métropole vous propose une permanence place Numa Buignet à Saleux les mercredi 6 et jeudi 7 novembre 2019 entre 10 heures et 17 heures à bord du camion **LAURE**.

Il s'agit de restituer aux habitants qui le souhaitent le cliché thermique de leur maison. Chaque demandeur bénéficiera d'un conseil et de son cliché fourni sur une clé USB.

Auparavant, il vous est demandé de prendre rendez-vous avec le technicien qui gère cette opération de communication en contactant le N°**03.60.01.54.70**, cela vous évitera d'attendre devant le camion s'il y a déjà du monde.

### Un point sur la situation du Football Club de Saleux

Après plusieurs saisons particulièrement difficiles et notamment les deux dernières, les dirigeants du Football Club de Saleux, désabusés par les mauvais résultats, par le mauvais comportement de certains joueurs ou dirigeants qui ont été sanctionnés par la ligue, par des difficultés d'ordre financière, ont décidé de ne pas engager des équipes cette année et de ne plus s'occuper de l'association tout cela dans une grande confusion.

En effet, le samedi 22 juin 2019, le Président et quelques trois ou quatre dirigeants se sont réunis et ont annoncé qu'ils arrêtaient toutes activités au sein du club. Cette réunion a été organisée sans qu'aucune convocation n'ait été transmise à tous les membres du Conseil d'administration et sans avoir été annoncée publiquement.

Hormis les personnes mentionnées ci-dessus, il y avait 2 élus (1<sup>er</sup> adjoint chargé des relations avec les associations et le 4<sup>ème</sup> adjoint). L'échange avec les élus a été tendu car aucune solution valable ne leur a été présentée pour tenter de sauvegarder le club de sa disparition. Il a bien été question d'une fusion avec le club voisin de Salouël mais alors qu'aucun rapprochement n'a eu lieu auparavant avec les responsables de celui-ci et sans même avoir effectué la moindre démarche au sein du F.C. Saleux ou de présenter un projet convenable aux élus dans les mois qui ont précédé.

Compte tenu qu'il n'y a pas eu une assemblée générale conforme à la réglementation, qu'aucun procès-verbal n'a été établi et qu'aucun rapport n'a été présenté sauf celui financier pour annoncer un déficit, il faut considérer que le F.C. Saleux n'a pas été dissous et qu'il est passé en position de « **sommeil** ».

Cet état d'abandon du club par les dirigeants, constaté par les élus, a conduit ces derniers à prendre des mesures conservatoires pour éviter que les vestiaires soient pillés. Il s'agissait de prendre cette mesure dans l'urgence car il ne faut pas oublier que de nombreux vols ont été commis au cours de ces cinq dernières années et cela sans effraction, ce qui veut dire que ces malhonnêtes étaient en possession des clés et le sont, peut-être, encore.

Pour l'instant, l'accès au stade est interdit. La commune continuera à assurer l'entretien conformément à la convention qui la lie avec Amiens Métropole. Le Vice-président d'Amiens Métropole, chargé des sports, a été tenu informé de façon précise de la situation. Pour la prochaine saison, il prendra vraisemblablement la décision de mettre le terrain à la disposition d'un club de la métropole de la même façon que nous avons bénéficié de celui de Pont-de-Metz, il y a trois ans.

Le redémarrage du F.C. Saleux est impensable dans l'immédiat mais aussi les prochaines années. Par contre, si des passionnés de football souhaitent créer une nouvelle association pour repartir à zéro dans un délai de 2 à 3 ans, la municipalité est prête à apporter son aide pour permettre à notre commune d'avoir à nouveau un club de football à Saleux.

### RAPPEL et recommandations concernant le ramassage des encombrants

**Le ramassage des encombrants est programmé 4 fois par an.**

<b>Le 2<sup>ème</sup> jeudi du mois de février.</b>	)	<b>Il convient de sortir les encombrants</b>
<b>Le 2<sup>ème</sup> jeudi du mois de mai.</b>	)	<b>devant chez vous la veille car le ramassage</b>
<b>Le 2<sup>ème</sup> jeudi du mois de août.</b>	)	<b>est souvent réalisé très tôt le matin.</b>
<b>Le 2<sup>ème</sup> jeudi du mois de novembre.</b>	)	

**Si le ramassage coïncide avec un jour férié, le ramassage est systématiquement reculé d'une journée.**

Mairie de SALEUX

Place de la République 80480 SALEUX

Téléphone : 03.22.33.27.27 – Fax : 03.22.33.27. 29

lendemain matin (8h00)

Heures d'ouverture de la Mairie : Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 10h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00 / Jeudi : 10h00 à 18h30 sauf pendant les vacances

En période de vacances : du lundi au vendredi : 10 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 17 h 00.

Communauté d'agglomération Amiens Métropole

Site Internet : [www.saleux.fr](http://www.saleux.fr)

Email : [mairie@saleux.fr](mailto:mairie@saleux.fr)

**Tél. élu de permanence : 06.85.59.99.62**

(uniquement du vendredi (18h00) au lundi (8h00)

ou chaque jour férié, de la veille (18h00) au

### Rue Roger Salengro barrée – Passage à niveau fermé.

Depuis le 19 août 2019, la rue Roger Salengro entre le rond-point de la route de Taisnil et le RD1029 (Deboffe) est barrée à la circulation pour permettre à une entreprise d'effectuer d'importants travaux sur le passage à « niveau N°1 Saleux » qu'il a fallu fermer. Une déviation a été mise en place par l'entreprise qui effectue les travaux. Les riverains et le bus de la ville ont été autorisés à passer pour se rendre jusqu'à hauteur de la gare. La réouverture de cette voie routière est prévue le 06 septembre 2019 à partir de 20 heures. Arrêté municipal n° 2019/135 du 8 août 2019.

### Création d'un rondpoint à l'intersection de la RD 210 et le V.C.4

Le Conseil départemental nous informe que les travaux de création d'un rond-point à l'intersection de la RD210 (route de Beauvais) avec le V.C.4 (allant de Saleux à Dury) vont débuter au cours de la première quinzaine du mois de septembre 2019.

Le maître d'ouvrage et maître d'œuvre est le Conseil général. Cependant une participation financière d'Amiens Métropole à hauteur de 25 % existe de la même façon que les communes de Dury et Saleux vont participer à hauteur de 12,5%.

**Pendant la durée de ce chantier, la V.C. 4 reliant Saleux à Dury sera barrée**

### Les travaux d'aménagement de la route de Taisnil

sont achevés depuis la mi-août. Nous avons maintenant une voie routière de qualité avec un éclairage et des places de stationnement. Désormais, les agglomérations de Saleux et Salouël se touchent. La sécurité sur l'axe a été prise en compte puisque deux plateaux limités à 30 km/heure avec des passages pour piétons ont été créés. Quant au reste de l'axe, la vitesse est limitée à 50 km/heure.

**Nous conseillons vivement aux automobilistes de respecter scrupuleusement la limitation de la vitesse route de Taisnil car de nombreux contrôles seront effectués par la Police Nationale mais aussi la Police Municipale.**

### CLUB GYM SALEUX

Quelques changements pour la saison 2019/2020, le club propose les cours suivants :

- Lundi de 18h00 à 19h00 : Renforcement musculaire sous forme d'ateliers
- Lundi de 19h00 à 20h00 : Zumba
- Mardi de 19h00 à 20h00 : Gymnastique d'entretien
- Mercredi de 18h00 à 19h00 : Pilates COMPLET
- Mercredi de 19h00 à 20h00 : Pilates (places limitées)
- Jeudi de 19h00 à 20h00 : Cardio training
- Vendredi de 17h30 à 18h45 : Hatha Yoga
- Vendredi de 19h00 à 20h00 : Stretchin

Reprise des cours Lundi 9 septembre 2019 à 18h00

Présidente : Madame Yasmine LHERITIER – portable n° 06.10.26.34.16 – mail : [clubgymaleux@laposte.net](mailto:clubgymaleux@laposte.net) et site Internet : [www.clubgymaleux.free.fr](http://www.clubgymaleux.free.fr)

### Musique Municipale : c'est reparti !

Dimanche 8 septembre les musiciens reprendront le chemin de la salle de musique. Mais comme d'habitude jour de rentrée sera également celui de l'Assemblée Générale de l'association. Alors voici le programme : de 9h à 10h 30, répétition à la salle Jacques Leblond (salle habituelle).

A partir de 11h : assemblée générale qui se déroulera dans la salle G. Sand, centre multiactivité (ancienne école en face de l'église)

Bien sûr ce moment est l'occasion de faire connaissance avec l'association de musique de Saleux pour quelqu'un qui aurait envie d'intégrer l'orchestre d'harmonie. Si c'est votre cas, n'hésitez pas à venir ; vous serez les bienvenus.

### Au théâtre ce soir : D'ores et déjà prenez note !

L'association de jumelage Saleux/Mögglingen organise le 5 octobre 2019 à 20 heures 30 une soirée théâtre avec la troupe « Tout à trac ». Au programme « **Le camping des 2 vaches** »

Réservation à partir de septembre au 03.22.44.12.98 ou 06.86.38.36.24. Entrée : 10 € mais 5 € pour les enfants de moins de 12 ans.

#### Mairie de SALEUX

Place de la République 80480 SALEUX  
Téléphone : 03.22.33.27.27 – Fax : 03.22.33.27. 29  
matin (8h00)

Heures d'ouverture de la Mairie : Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 10h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00 / Jeudi : 10h00 à 18h30 sauf pendant les vacances  
En période de vacances : du lundi au vendredi : 10 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 17 h 00.

#### Communauté d'agglomération Amiens Métropole

Site Internet : [www.saleux.fr](http://www.saleux.fr)  
Email : [mairie@saleux.fr](mailto:mairie@saleux.fr)

#### Tél. élu de permanence : 06.85.59.99.62

(uniquement du vendredi (18h00) au lundi (8h00)  
ou chaque jour férié, de la veille (18h00) au lendemain

## Thé dansant organisé par l'association de jumelage

L'association de jumelage de l'association Saleux/Moogginglen organise à l'Espace Eugène Viandier le dimanche 6 octobre 2019 de 14 heures à 19 heures 30 un thé dansant animé par Delphine Hubin à l'accordéon et Michel à la trompette.

Le prix est fixé à 12 euros. Réservations au 06.86.38.36.24 // 03.22.44.12.98

## PRELUDIETTO : une soirée pour danser chanter et manger

L'école de musique de Saleux « **PRELUDIETTO** », organise une manifestation pour tous le samedi 19 octobre, dans la salle Espace Viandier. Il s'agit d'un repas dansant avec pour thème [**Les années 80**], animé par

### **Sono-ambiance**

-adulte, 21€ : tartiflette – salade – dessert – café

-enfant < 10 ans, 10€ : jambon – saucisson – chips – dessert

Venez vous replonger dans l'ambiance des années 80 et en tenue de l'époque si possible. Chaque participant costumé bénéficiera d'un punch gratuit.

Réservation possible jusqu'au 12 octobre

Christine BERTHE : 06 88 14 59 23

Rolande BEAUGEOIST : 06 83 91 05 77

## Le recensement et la journée défense et citoyenneté.

**Dès l'âge de 16 ans**, si vous êtes de nationalité française, vous avez l'obligation de vous faire recenser, auprès de votre mairie ou sur le site service-public.fr, dans les trois mois suivant la date de votre seizième anniversaire.

Vous serez ensuite convoqués pour participer à la journée Défense et Citoyenneté (JDC), avant vos 18 ans. La participation à cette journée est indispensable pour vous inscrire à tous les concours et examens organisés par une autorité publique (baccalauréat, permis de conduire, concours de la fonction publique.....).

Pour toute information pratique relative à votre JDC, vous pourrez créer votre espace personnel sur majdc.fr, au moins 4 mois après votre recensement.

## **LE CLUB DE LA BONNE ENTENTE vous propose deux sorties :**

### **1°/ LE MEMORIAL DE CAEN & ARROMANCHES, le mardi 8 octobre 2019 (75<sup>ème</sup> anniversaire – 6 juin 1944 D-DAY & Bataille de Normandie)**

**Programme** : Départ de SALEUX à 5h45 en car. Visite libre de l'espace « Guerre Froide » ; visite guidée du Mémorial de CAEN ; déjeuner au restaurant du Mémorial ; 2 films : 1944 « Sauver l'Europe » et « L'Europe, notre histoire » ; puis, projection du film au cinéma circulaire « ARROMANCHES 360° » (*des images d'archives inédites, projetées sur 9 écrans, retracent les 100 jours qui ont changé le monde*), suivie d'une explication commentée du port artificiel. Retour à SALEUX vers 22h30. **Prix : 88€ tout inclus.**

### **2°/ UN SEJOUR EN ALSACE DE 3 JOURS/2 NUITS, DU MARDI 24 AU JEUDI 26 MARS 2020** (*Strasbourg, le Cabaret « Royal Palace International Musical », la Cave Historique des Hospices de Strasbourg et la Brasserie artisanale d'Uberach*).

#### **Programme :**

J1 – 24 mars : départ de SALEUX à 12h15, pour l'Hôtel-restaurant « La Tour Romaine\*\*\* à SCHEIGHOUSE S/MODER. Dîner et nuit.

J2 – 25 mars : visite libre de STRASBOURG le matin, puis déjeuner à la brasserie alsacienne « Le Gruber ». Ensuite visite guidée de la Cave Historique des Hospices de STRASBOURG » avec dégustations. Avant le retour, passage par la « Petite France ». Dîner et nuit à La Tour Romaine.

J3 – 26 mars : le matin, visite guidée de la brasserie d'UBERACH, avec dégustations.

A 11h45, rendez-vous au Cabaret « Le Royal Palace » à KIRRWILLER, pour un déjeuner gastronomique en musique et danses, spectacle « Tempo » au Théâtre, en places d'honneur (de face), puis animations au « Lounge Club jusque 18h. Puis départ pour SALEUX. Arrivée prévue vers 1h du matin. **Prix : 360€ tout inclus** (*possibilité de payer en 5 fois*).

Des places sont encore disponibles pour ces 2 sorties. Renseignements complémentaires et réservations auprès de Mme Michèle LECLERCQ (03.22.92.37.27) ou de Mme Monique ROGER (03.22.45.10.21), **jusqu'au 13 septembre 2019, dernier délai.**

#### **Mairie de SALEUX**

Place de la République 80480 SALEUX

Téléphone : 03.22.33.27.27 – Fax : 03.22.33.27. 29  
matin (8h00)

Heures d'ouverture de la Mairie : Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 10h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00 / Jeudi : 10h00 à 18h30 sauf pendant les vacances

En période de vacances : du lundi au vendredi : 10 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 17 h 00.

#### *Communauté d'agglomération Amiens Métropole*

Site Internet : [www.saleux.fr](http://www.saleux.fr)

Email : [mairie@saleux.fr](mailto:mairie@saleux.fr)

#### **Tél. élu de permanence : 06.85.59.99.62**

(uniquement du vendredi (18h00) au lundi (8h00)

ou chaque jour férié, de la veille (18h00) au lendemain

## L'ADAPEI 80 - Les Papillons Blancs (Association Départementale des Amis et Parents d'Enfants Inadaptés).

nous informe que la prochaine opération brioches aura lieu du lundi 7 octobre au dimanche 13 octobre 2019.

Il s'agit d'une manifestation de solidarité toujours aussi vitale pour l'association puisqu'elle lui permet de participer au financement de ses projets puis, d'assurer, en partie, une avance de trésorerie à chaque ouverture d'un établissement.

## Cours d'informatique pour les séniors

Reprise des cours d'informatique le lundi 7 octobre 2019.

Aujourd'hui de plus en plus de démarches administratives se font via la plateforme Net et grâce à l'ordinateur.

Dans le but de permettre à chacun de se familiariser avec cet outil, nous proposons des cours d'initiation à l'outil informatique multimédia. Il s'agit d'un temps d'échange et d'apprentissage à la manipulation de ces outils que sont l'ordinateur et la tablette.

Au cours de l'année, nous apprendrons à manipuler divers logiciels : de bureautique, de photo, de montage vidéo, de fichiers audio..... Nous apprendrons également à naviguer sur le web et à y explorer toutes ses possibilités, outil de communication indispensable de nos jours.

Nous vous proposons :

Cours pour les débutants : le lundi de 14 h 30 à 16 h 15

Cours pour les initiés : le vendredi de 14 h 30 à 16 h 15.

Pour tout renseignement, bien vouloir contacter le Service Enfance Jeunesse au 03.22.89.22.35

Les inscriptions seront closes le vendredi 27 septembre 2019.

## A l'attention de mesdames et messieurs les jardiniers

Certaines pompes à eau ne fonctionnent pas bien voire pas du tout. Des réparations ont été réalisées mais pas sur toutes. En effet, des pièces sont nécessaires mais il est difficile de les trouver. De la même façon, l'achat de nouvelles pompes s'avèrent également difficiles car il n'y a qu'une seule entreprise en France qui continue à produire ce genre d'articles mais pas de façon régulière.

Tout est mis en œuvre pour se procurer les pièces nécessaires et envisager l'achat d'une ou deux pompes afin de remplacer celles existantes et en très mauvais état.

Prenez soin des pompes en service car il est difficile d'en trouver et puis le prix d'achat est chaque année plus important.

## Inscription à l'école de musique PRELUDIETTO

Les inscriptions à l'école de musique auront lieu les samedis 14 et 21 septembre 2019 de 14 h à 17 h. à la salle J. Leblond, place Numa Buignet à Saleux.

Vous devez vous munir de l'avis d'imposition 2019 et du justificatif du montant des allocations familiales pour calculer le montant de la cotisation en fonction du quotient familial.

## L'association « Fitkids »

propose pour les enfants une activité sportive dance kids dans la salle Denis Tréboutte

-pour les 3-6 ans , le mardi de 18h à 18h 45

-pour les 7-12 ans, le jeudi , de 18h à 18h 45

Renseignements et inscriptions les 10 et 12 septembre dans la salle D. Tréboutte, aux heures de cours.

Début des cours le mardi 17 septembre. Pour plus d'infos: <http://www.helloasso.com/association/fitkids>

## La taille des haies

**Les haies situées en bordure de voie publique ne doivent pas déborder sur le domaine public (article 116-2 du code de la voirie routière et l'article 673 du code civil (entretien), amende de 5ème classe pouvant s'élever à 1500 €.**

Plusieurs habitations sont actuellement concernées et en infraction.

**Visitez régulièrement le site Internet de la commune [www.saleux.fr](http://www.saleux.fr)**

<b>Ne pas jeter sur la voie publique</b>	<b>Le 26 août 2019</b>	<b>Le maire</b>
--	------------------------	-----------------

### Mairie de SALEUX

Place de la République 80480 SALEUX

Téléphone : 03.22.33.27.27 – Fax : 03.22.33.27. 29  
matin (8h00)

Heures d'ouverture de la Mairie : Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 10h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00 / Jeudi : 10h00 à 18h30 sauf pendant les vacances

En période de vacances : du lundi au vendredi : 10 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 17 h 00.

Communauté d'agglomération Amiens Métropole

Site Internet : [www.saleux.fr](http://www.saleux.fr)

Email : [mairie@saleux.fr](mailto:mairie@saleux.fr)

**Tél. élu de permanence : 06.85.59.99.62**

(uniquement du vendredi (18h00) au lundi (8h00)

ou chaque jour férié, de la veille (18h00) au lendemain

**Mairie de SALEUX**

Place de la République 80480 SALEUX

Téléphone : 03.22.33.27.27 – Fax : 03.22.33.27. 29

matin (8h00)

Heures d'ouverture de la Mairie : Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 10h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00 / Jeudi : 10h00 à 18h30 sauf pendant les vacances

En période de vacances : du lundi au vendredi : 10 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 17 h 00.

Communauté d'agglomération Amiens Métropole

Site Internet : [www.saleux.fr](http://www.saleux.fr)

Email : [mairie@saleux.fr](mailto:mairie@saleux.fr)

**Tél. élu de permanence : 06.85.59.99.62**

(uniquement du vendredi (18h00) au lundi (8h00)

ou chaque jour férié, de la veille (18h00) au lendemain